

8 Société et Culture

Près d'un mois après la dernière célébration de la Journée mondiale sans tabac

La loi antitabac toujours difficile à mettre en branle

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

L'interdiction de consommer du tabac au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) est le seul acte concret envisagé jusqu'à ce jour. Malgré l'existence d'une batterie de mesures y relatives, il y a encore trop de résistances qui empêchent l'application de la loi dans tous les espaces publics.

PRÈS d'un mois après la dernière célébration de la Journée mondiale sans tabac sous le thème "le tabac et la santé pulmonaire", il est nécessaire de s'interroger sur la situation de la loi 006/2013, portant "Mesures en faveur de la lutte antitabac



L'effectivité des activités de la commission nationale de lutte contre le tabagisme est attendue.

en République gabonaise", promulguée, le 21 août 2013. Laquelle loi semble toujours connaître des difficultés dans le cadre de son application effective sur le terrain.

En effet, après la signature par le Gabon de la Convention-Cadre pour la lutte antitabac de l'OMS (CCLAT-OMS), le 22 août

2003, puis la ratification de celle-ci le 20 février 2009 et le vote de la loi 006/2013, une incurie manifeste prévaut cependant dans la mise en branle de ce dispositif normatif. D'autant que l'interdiction de fumer dans les lieux publics via des espaces non-fumeurs effectifs, notamment dans



Une organisation de lutte contre le tabagisme lors d'une campagne à la plage de Libreville.

les aéroports, restaurants, night-clubs, hôpitaux et écoles, peine visiblement à être mise en œuvre. Certes, en août dernier, le gouvernement a, par le truchement du ministère de la Santé, pris la décision d'interdire la consommation du tabac au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul). Mais,

il s'agit d'une goutte d'eau dans l'océan. Comparativement à tous les espaces publics à mettre véritablement à contribution dans le cadre de l'effectivité de la loi antitabac.

Cette incurie manifeste est d'autant plus inquiétante aux yeux des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre le tabagisme

au Gabon. Au regard de ce que cinq textes d'application ont été pris, à cet effet, et publiés au Journal officiel, en juin 2016. En principe, il s'agit là d'une batterie de mesures permettant aux organisations concernées par ce combat, d'envisager des sanctions à l'égard des promoteurs d'établissements qui fonctionnent toujours à rebours de la loi 006/2013. Le début effectif des activités de la Commission nationale de lutte contre le tabagisme - une entité prévue par le décret n° 0339/PR/MS/MSPSSN du 1er juin 2016 -, donnera sans doute un coup d'accélérateur à ce processus censé mettre un terme aux interférences de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique.

Bienfaisance à Kinguéle/Mouvement associatif "Jumbo"

Du sourire à l'orphelinat de l'Espérance

AEE
Libreville/Gabon

LE mouvement associatif "Jumbo", œuvrant pour le social et le bien-être familial a, au cours de sa sortie officielle le week-end écoulé à l'orphelinat de l'Espérance sis à Kinguéle, dans le 3e arrondissement de Libreville, offert quelques présents aux enfants qui y résident. Un geste qui, selon le président du mouvement, Bienvenu Aba'a Assoumou, contribue à améliorer leur quotidien et leur apporter le sourire. Ce dernier explique que le



Les membres de Jumbo remettant des présents aux enfants de l'orphelinat de l'Espérance à Kinguéle.

mouvement Jumbo est une association regroupant des jeunes épris de justice sociale et d'amour pour leur prochain. "Jumbo œuvre

pour la politique sociale de proximité. Notre credo est d'apporter de l'aide et du soutien à ceux qui sont en manque. Nous sommes



Une photo de famille avec les enfants au terme de la cérémonie.

une jeune association et pour notre sortie officielle, nous avons choisi de nous rendre ici à l'orphelinat de l'Espérance de Kinguéle

pour apporter quelques vivres et quelques présents, composés de vêtements, de chaussures et de manuels scolaires. Ce geste, aussi modeste soit-il, est une façon pour nous de parta-

ger le peu que nous avons avec ceux qui n'en ont pas. Aujourd'hui c'est à Kinguéle, demain ce sera peut-être à un autre endroit", a indiqué le président Aba'a Assoumou.

Choses vues

Habitations polluées



Une habitation polluée en bordure de route à Awendjé.



Les déchets provenant de l'habitation.

IMM
Libreville/Gabon

DÉCIDÉMENT, l'incivisme semble devenir la marque de fabrique de certains Librevillois. Ces derniers s'illustrent par des comportements aux antipodes de la morale et du bon sens. C'est dire que l'environnement de Libre-

ville devient de plus en plus malsain. Un truisme, au regard de la pollution sans cesse grandissante de la cité. Un spectacle devenu banal dans les quartiers sous-intégrés où les caniveaux font office de dépotoirs d'immondices. L'Homme jouant sa néfaste partition. On en veut pour preuve ces habitations "polluées".

Et ce d'autant plus que leurs propriétaires, sans foi ni loi, ont délibérément refusé de creuser des fosses septiques, car préférant déverser leurs eaux usées dans les caniveaux, pis encore sur la chaussée, avec tous les risques sanitaires que cela comporte. Les cas les plus patents sont ceux d'une habitation au quartier Awendjé, et

d'une autre au niveau de l'échangeur de la Cité de la caisse. Les services chargés de l'assainissement de l'environnement et de l'embellissement de Libreville devraient porter leur attention sur ces domiciles construits en bordure des voies publiques et dont les mauvais comportements affectent la société.



BIENTÔT LA RENTRÉE DES CLASSES, J'ESPÈRE QUE TOI AU MOINS TU ES DÉJÀ PRÊTE...

NON! JE NE SUIS PAS PRÊTE, SURTOUT QUAND JE PENSE À TOUTE CETTE BOUE DANS LAQUELLE JE VAIS ÊTRE ENCORE OBLIGÉE DE PATAUGER POUR ARRIVER EN RETARD AU LYCÉE...

LEBEK 2010